

Motions votées par la Coordination Nationale du 11 février 2009 (à Paris 8)

L'Université est à Saint Denis aujourd'hui'hui. Après la journée de manifestation nationale qui a rassemblé près de 100000 personnes et confirmé la force exceptionnelle de la mobilisation, la Coordination nationale des Universités, aujourd'hui'hui réunie à Paris 8, dénonce la manœuvre médiatique et la stratégie de diversion que Valérie Pécresse a trouvées comme seule réponse à nos demandes de retrait des réformes en cours. La coordination affirme que tous les représentants de l'Université et la Recherche se trouvent en ce jour réunis à l'université Paris 8, et non au Ministère où ne se déroule qu'une parodie de consultation.

Motion 1

Comme celles du 22 janvier et du 2 février 2009, la Coordination Nationale réunie le 11 février 2009 condamne la mise en place d'une politique d'affaiblissement structurel de l'enseignement et de la recherche, la précarisation des personnels de toutes catégories, enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs, BIATOSS et ITA, notamment au travers de l'individualisation des carrières, de la mise en place du nouveau contrat doctoral et des suppressions d'emplois. Cette politique menace les conditions de vie, la formation et l'avenir des étudiants. La Coordination Nationale constate que toutes ces contre-réformes résultent de la loi LRU et du pacte sur la Recherche. En conséquence, elle demande en urgence que la communauté universitaire et le monde de la recherche soient consultés sur une nouvelle loi garantissant démocratie, collégialité, indépendance, liberté et égalité entre les universités et les domaines de recherche, car l'Université n'est pas une entreprise et le Savoir n'est pas une marchandise. Elle exige le rétablissement des postes supprimés, un plan pluriannuel de création d'emplois statutaires dans les universités et les grands organismes de recherche, dont elle refuse le démantèlement. Elle soutient les mobilisations en cours. Elle constate que les ministères n'ont toujours pas retiré :

la réforme de la formation et des concours de recrutement des enseignants du premier et du second degrés.

le projet de décret sur le statut des enseignants-chercheurs.

En conséquence la Coordination Nationale appelle l'ensemble des universités et des laboratoires à rejoindre le mouvement de grève totale, reconductible, illimitée, déjà engagée dans de très nombreuses universités.

Motion 2

La Coordination Nationale constate l'amplification et l'élargissement de la mobilisation à toute la communauté de l'enseignement supérieur et de la recherche. Elle se félicite de l'appel de la Sorbonne lancé par des présidents d'université et invite tous les présidents à se rallier à ce texte. Elle condamne le caractère systématique, idéologique et économique de toutes les réformes engagées par le gouvernement : c'est toute sa politique de la recherche et de l'enseignement supérieur qui est mise en cause. La coordination dénonce la série de « réformes » que le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et le ministère de l'Education Nationale ont engagées à la hussarde sans aucune négociation :

la loi LRU et le pacte de la Recherche

la transformation radicale des organismes de recherche en agences de moyens

la réforme de l'allocation des moyens aux établissements qui renforce la concurrence entre eux (modèle dit « Sympa »)

le pilotage, par le pouvoir politique, de la Recherche et de l'Université

la précarisation des personnels de l'enseignement supérieur et de la recherche et la remise en cause des statuts nationaux (EC, BIATOSS, ITA, PRAG, PRCE...)

le démantèlement des concours nationaux de recrutement des enseignants du premier et du second degrés, et le projet de « masterisation » de la formation des enseignants
le projet de contrat doctoral
l'abandon de la définition nationale des DUT ainsi que du fléchage des moyens des IUT et des IUFM.
la réforme du système de bourse sur critères sociaux

Il apparaît clair que les attaques contre l'université ne sont qu'un élément d'une politique plus générale de destruction du service public d'éducation de la maternelle au supérieur, comme en témoigne la remise en cause de la laïcité par les accords Kouchner avec le Vatican. La Coordination Nationale appelle donc à la convergence des revendications de la maternelle à l'enseignement supérieur. Elle invite les enseignants du premier et du second degrés et leurs organisations syndicales à rejoindre ce mouvement. Elle appelle à l'ouverture d'un grand débat national sur l'ensemble des dossiers contestés à l'heure actuelle et qui concernent l'ensemble de la société française.

Motion 3

Tant que ses revendications ne sont pas entendues, la Coordination Nationale maintient ses actions, à commencer par la grève. Elle appelle les confédérations syndicales à soutenir ces revendications le 18 février, lors de la rencontre avec le chef de l'Etat.

Pour renforcer le mouvement de grève initiée le 2 février, et parfois plus tôt, la Coordination Nationale appelle à des formes d'actions diversifiées qui peuvent s'inscrire dans le calendrier suivant :

le jeudi 12 février, l'AG qui se tiendra au CNRS (siège parisien) à 10H doit rassembler le plus largement possible.

le vendredi 13 février, à 15h, cérémonie de non remise symbolique des maquettes dans les différents rectorats et au ministère, assorties de «cœurs » comme autant de preuves d'amour pour la ministre.

le mardi 17 février, journée massive d'information (distribution de tracts, RV communs) dans les gares.

le jeudi 19, journée nationale de manifestations. La Coordination Nationale propose en outre l'organisation d'une manifestation nationale réunissant l'ensemble du personnel éducatif à une date proche (fin février ou début mars).

Dès maintenant, la Coordination Nationale appelle à signer le moratoire sur les expertises de l'ANR et de l'AERES (à l'appel de SLR et du C3N), à tenir et à renforcer son engagement du 2 février : « l'Université et la Recherche s'arrêtent ».

La prochaine AG de la Coordination Nationale aura lieu le vendredi 20 février à Paris Ouest Nanterre. Nous mettons à l'ordre du jour de cette AG une démission de nos fonctions administratives.

Motion 4

La Coordination Nationale condamne catégoriquement les violences policières contre la communauté universitaire, qui défend pacifiquement ses revendications légitimes. Elle dénonce la présence policière sur les campus.